



Réseau National des Conseillers éolien et photovoltaïque



Présentation générale

- La création du réseau national des conseillers éolien & PV : **une des 10 mesures du plan d'actions** du Ministère de la transition écologique d'octobre 2021 pour accélérer le développement des EnR dans les territoires
- **Programme national porté par l'ADEME**, qui se décline régionalement et qui se déroule sur minimum de 3 ans (**2022-2024**)
- Il porte sur une **activité non économique, de sensibilisation, d'information, d'animation, de montage d'opérations collectives, de conseil de premier niveau vis-à-vis des collectivités du bloc communal**

➤ Lauréat en BFC : l'alliance des syndicats d'énergie

- 2 conseillers (un en cours en de recrutement) hébergés au SIDEC du Jura avec un rayonnement régional
- **Porte d'entrée uniquement** du dispositif
- **Différents partenaires** : Région, DREAL dans le comité de pilotage, Jurascic avec un volet « participation citoyenne » et sensibilisation dans le programme, liens avec les autres missions d'animations sur les ENR (mission Etincelle, CEP, ENR thermique...)

- **Objectifs** : Accompagner (le plus tôt possible) les collectivités et EPCI dans leurs projets éoliens et grand PV : **phase d'émergence & début de développement** grâce à une **expertise locale, objective et publique**

Un accompagnement **personnalisé**... pour :

- **Identifier les points clés du développement** d'un nouveau projet ou lors de démarchage par des développeurs
- **Aider à piloter le projet et les échanges** avec le développeur
- **Optimiser les recettes** au-delà de la fiscalité « classique » et de la location du foncier
- Faire des projets **concertés** qui impliquent les acteurs locaux
- **Informé et mobiliser les citoyens**

Flyer de présentation avec questionnaire



PROJETS ÉOLIENS ET PHOTOVOLTAÏQUES :

DES CONSEILLERS POUR ACCOMPAGNER LES COLLECTIVITÉS DE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Les objectifs de développement des énergies renouvelables sur nos territoires sont ambitieux. Les atteindre passe par la concrétisation et la massification des projets.

Vous pouvez bénéficier d'une expertise locale, objective et publique soutenue par l'ADEME avec le nouveau programme régional mené en collaboration avec la Région et l'État. Il vise à vous accompagner concrètement et le plus tôt possible dans vos projets d'énergie renouvelable.



Formulaire projets éoliens et photovoltaïques

Le sondage prendra environ 6 minutes.

Section 1

Contact

1. Nom de votre commune / EPCI *

Entrez votre réponse

2. Adresse complète *

Rue / Code postal / Commune

Entrez votre réponse

3. Contact *

Coordonnées (Nom, Prénom, téléphone, adresse mail) et fonction.

Premières réalisations :

- **Inventaire & suivi des projets** par département : une **cinquantaine de projets** à l'échelle de la région BFC (avec souvent un développeur impliqué) et autant de **fiches-projets**
- **16 rencontres organisées** (visites sur place) avec les élus & parfois les développeurs et **une dizaine de conférences téléphoniques**
- **Une dizaine de projets accompagnés.**

Différents travaux en cours :

- **Argumentaire éolien**, avec retours d'expériences de parcs existants et témoignages d'élus
- **Argumentaire « Options de portage d'un projet »** à l'attention des communes
- Mise à jour de la **plaquette « Acteurs des EnR en région BFC »**
- **Guide « Parler aux élus »** pour les conseillers Les Générateurs + **plaquette de présentation** du réseau de conseillers (avec l'ADEME nationale)

Contact :

Jean-Pierre VALLAR

contact@territoire-energie-bfc.fr

06 82 51 55 84